

**Fiche d'inscription** <sup>1</sup> :

**Saison de septembre 2020 / année 2021**

Je soussigné,

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le <sup>2</sup> : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ de nationalité : \_\_\_\_\_

Demeurant au : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ Email obligatoire : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Pour les renouvellements de licenciés FFAM, indiquez votre N° de licence FFAM : \_\_\_\_\_

**Demande mon inscription aux « CLAYES DU CIEL » en m'acquittant des frais d'inscription ci-dessous :**

Né(e) en	Droit d'entrée au club (1 <sup>ère</sup> inscription)	+ Cotisation Club	+ Licence 2021 F.F.A.M. ( // Option Compétition)
Adulte (2002 ou avant)	30 €	75 €	44 € // 54€ (compét.)
Junior II (2003 ou 2004)	30 €	50 €	Gratuite
Junior I (2005 ou 2006)	30 €	45 €	Gratuite
Cadet (2007 ou après)	Offert	40 €	Gratuite
Activité Indoor seul <sup>3</sup>	30 €	30€ <sub>3</sub>	Selon âge ci-dessus
Licence « découverte » (2 mois) ou Juillet/Août	30 €		10 €
Ecole de pilotage avion		25 €	
Membre non pratiquant	15 €	25 €	13 €

**La licence FFAM est obligatoire! Si vous êtes déjà détenteur d'une licence FFAM en cours de validité dans un autre club, et que vous ne souhaitez pas son transfert aux « Clayes du Ciel », vous devez cocher la case ci-dessous.**

Je ne souhaite pas transférer cette année ma licence FFAM 2020-2021.

Ci-joint : .....€ en chèque à l'ordre de « Les Clayes du Ciel »,

correspondant au montant de l'ensemble des frais d'inscriptions permettant la pratique jusqu'au 31/12/2021.

- Un **certificat médical de « non contre-indication à la pratique de l'aéromodélisme » est obligatoire pour valider toute première licence FFAM. Sans CM, l'inscription ne sera pas validée et la pratique interdite! Modèle de CM sur demande.**
- Pour la **compétition uniquement** le Certificat Médical n'est valable que 3 ans avec des questionnaires d'auto évaluation à remplir chaque année intermédiaire.
- Je reconnais avoir pris connaissance du **règlement intérieur** et m'engage à le respecter.
- Je dois disposer d'une attestation de formation de télé-pilote DGAC à jour, ainsi que de la déclaration de tous mes aéronefs.
- J'autorise le club à mettre en ligne mes coordonnées et ma photo d'identité (**à fournir obligatoirement pour la première licence FFAM**) sur son site Internet dans l'espace réservé aux « membres » du club. (Rayer cette mention pour ne pas figurer sur le site)
- Je reconnais avoir été informé des garanties rappelées au verso et que je peux, à titre individuel, augmenter.
- J'autorise la publication de photos où je pourrais apparaître sur les sites Internet du club et des villes des Clayes sous Bois et de Chavenay, ainsi que dans leurs publications associatives et réseaux sociaux du club (*Page Facebook @clayesduciel*)

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

<sup>1</sup> Cette fiche est à retourner dûment remplie, signée et accompagnée du règlement au **trésorier** (Jean-Marc De Lehvenfelt – 9 Chemin du Fourneau 78310 Maurepas).

<sup>2</sup> Pour les mineurs en catégories Cadet et Juniors, joindre l'autorisation parentale ci-après.

<sup>3</sup> La licence est obligatoire y compris pour pratiquer l'indoor seul. Choisir le tarif de la licence en fonction de l'année de naissance.

**FFAM – ASSURANCES : Résumé des principales garanties accordées en cas d'accident**

<b>Responsabilité civile</b>	<b>Montant des Garanties</b>
Dommages corporels intoxications alimentaires incluses	9 000 000 €
Dommages matériels et immatériels résultant d'incendies, explosions ou d'origine électrique	1 247 961 €
Résultant de l'action des eaux	1 247 961 €
Résultant de vol	26 920 €
Causés aux biens du personnel	2121€
Causés aux véhicules du personnel	10 696 €
Autres dommages	1 247 961 €
Défense – Recours – Protection juridique	Sans limitation en France 12480 € dans les autres pays

<b>Individuelle Accident</b>	<b>Montant des Garanties</b>
Décès	12 787 €
Frais d'obsèques	1 181€
Invalidité permanente	25 575 €
Frais de prothèse	3147€
Bris de lunettes	590 €
Perte de lunettes	296 €
Frais médicaux	3147€
Frais de recherche	2360€
Forfait hospitalier	A concurrence du tarif en vigueur

**AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR MINEUR**<sup>5</sup>

Je soussigné, Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Tuteur légal de Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

L'autorise à pratiquer l'aéromodélisme au sein du club « Les Clayes du Ciel ». Sa présence sur le terrain d'évolution des modèles, y compris pour l'Indoor, reste sous ma responsabilité.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

<sup>5</sup>A joindre obligatoirement à la demande d'inscription pour les mineurs avec le certificat médical initial.